

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

(Extra d de la Bibliographie Catholique; No. de février, 1851.)

Histoire de la Révolution Française, par M. Thiers.—10 volumes in-8.

On s'étonnera peut-être de nous voir rendre compte d'un ouvrage depuis longtemps répandu en France et à l'étranger, et qui a été si fréquemment livré aux commentaires de la presse. Lorsque notre Recueil parut pour la première fois, il y avait douze ans que le livre de M. Thiers jouissait d'une déplorable popularité. Depuis lors, cet ouvrage a rajouté son œuvre en travaillant à la compléter. Son grand ouvrage sur le Consulat et l'Empire, encore en voie de publication, n'est que le complément de l'histoire de la Révolution Française; nous ne nous écartons donc pas absolument de la réalité en nous occupant de cette même Histoire, malgré l'ancienneté de sa date. Les livres de M. Thiers exercent d'ailleurs une si grande influence sur l'opinion que, nonobstant les questions d'opportunité et de temps, il est toujours à propos d'en parler, et de présumer, au besoin, les idées contre ce qu'ils ont de dangereux. Il n'y a pas de prescription en matière littéraire et en saime morale.

M. Thiers dans son dernier ouvrage, dans cette Histoire du Consulat et de l'Empire, nous aurons bientôt à entretenir nos lecteurs, s'est montré homme d'ordre et homme d'Etat; il l'a été dans une limite assez étroite, sans doute, mais enfin il a prouvé au public qu'il avait rétrogradé sur le terrain révolutionnaire, et qu'il n'était pas resté prisonnier des idées de sa plume, et qui le classaient parmi les hommes d'un parti dont il s'est éloigné. Nous croyons que s'il avait à refaire son Histoire de la Révolution Française, il s'abstiendrait de cette ferreure démocratique dont il était alors animé, et qui détaillait ses appréciations. Au lieu d'une théorie à l'usage des républicains, et son livre n'est souvent que cela, il nous donnerait une véritable Histoire. Pourquoi faut-il qu'il ait écrit à une époque où l'âge n'avait pas mûri ses idées et où le flambeau de l'expérience ne le guidait point encore? Son livre a excité sur le pays la plus fatale influence: comme l'auteur a mis au service des passions prétendues libérales de son temps un admirable talent d'exposition, un mérite littéraire fort remarquable, son œuvre n'a été que plus funeste. C'est M. Thiers qui, le premier, a donné la formule révolutionnaire moderne, la prédominance du fait sur le droit; c'est lui qui a causé du fait à exécuter les moyens; il a le premier réhabilité la Convention, la Gironde, et trop souvent la Montagne elle-même. Habile dans l'art d'exposer les faits et de revêtir des apparences de la justice certains actes d'iniquité violente, il a légitimé le triomphe de la force et pallié beaucoup d'atrocités sans excuse, en les couvrant du manteau commode de l'intérêt public. Les masses se sont laissé prendre à ces explications scientifiques. Elles ont commencé à admirer ce qu'on leur présentait comme beau et grand; et ces se sont trouvées surprises d'avoir à réprimer ce qu'elles estimaient autrefois comme coupable; elles ont admis le droit des révolutions et la souveraineté du nombre, comme on admet des principes, et chose étrange! bien que le livre de M. Thiers soit souvent modéré, si on le compare à quelques autres plus récents, bien que cet écrivain ait maintes fois horreur du pillage, du désordre, des gouvernements de terrein, c'est lui qui, le premier, a appris aux classes moyennes, à la bourgeoisie, au peuple, à aimer la révolution et à exalter les faits ré-

volutionnaires. Voilà pourquoi il est toujours temps, voilà pourquoi c'est un devoir pour nous de parler de ce livre dont il importe de bien établir le caractère.

On sait que cette Histoire de la Révolution forme dix volumes. Le premier est consacré à l'histoire de l'Assemblée constituante. C'est incontestablement ce qu'il y a de plus méritoire et de moins étudié dans cette œuvre. Il semble, en lisant ce premier volume que l'auteur n'a point vu, en commençant, les développements que prendrait son travail, ou que le succès de l'ouvrage l'a seul déterminé à en élargir les proportions. Une introduction d'un peu de valeur, une sorte de Préface qui renferme peu d'idées, servent de frontispice au livre. Quant au récit des premiers événements de la Révolution, il est constamment court, incomplet, sans ampleur. Quelques scènes d'actualité y sont décrites avec des couleurs vives, avec un talent incontestable; mais ces chapitres sont rares et clairsemés, et l'auteur ne donne point aux faits généraux l'étendue qu'ils comportent. Surtout il est sec et incomplet dans l'exposé des changements introduits dans la législation de la France; lui qui, dans ses écrits d'une date plus moderne, se plaît tant à causer et cause souvent si bien; lui qui se montre si avancé, si sage, si habile, économiste versé dans la science de solutions pratiques, n'est, dans l'histoire des travaux de l'Assemblée constituante, qu'un appréciateur sans portée et sans éclat, toujours oublieux de remonter aux origines du droit, et d'informer le public aux raisons des innovations qui bouleversèrent le sol et les institutions de la France. Combien M. Thiers évitait aujourd'hui ce défaut, lui qui, dans ses livres actuels, s'expose constamment malgré la fécondité et la clarté de son talent, au reproche de prolixité, au blâme de vouloir tout dire! Aujourd'hui M. Thiers est dans la plénitude de sa force littéraire; quand il débute, il était jeune; l'explication de la critique qui précède se trouve dans ce simple fait.

Le second volume est consacré à l'histoire de l'Assemblée législative; ce fut la une période douloureuse, et que ne rachètent, de la part des factieux, ni la loyauté, ni la probité, ni le génie; ils eurent recours aux viles passions de la démagogie, et ils menèrent à fin leur œuvre de démolition sociale. Il y a dans la manière de M. Thiers, lorsqu'il raconte ces usurpations anarchiques, une sorte d'embarras et d'hésitation. L'auteur voit encore les fruits des doctrines révolutionnaires, et il s'étonne malgré lui de les trouver si amers. Il cherche à atténuer les horreurs dont il est témoin. Il veut n'y voir que l'explosion d'un peuple enchâiné et esclave durant quatre siècles, et qui, subitement, devint libre, avant de savoir se servir de la liberté. Les saturnales du 20 juin, les attentats du 10 août, les exécrables tueries de septembre excitent son indignation; mais ses préférences révolutionnaires finissent par prendre le dessus; il passe l'éponge de la fatalité sur le sang répandu, et il jure qu'il s'en consoler.

Si le talent de l'écrivain a grandi dès le second volume, nous devons lui rendre la justice de reconnaître qu'il s'est développé encore dans le récit des événements qui suivirent la chute de Louis XVI. L'histoire de la Convention, qui occupe cinq volumes dans cet ouvrage, est pleine d'intérêt. La pour la première fois, dans le récit des faits militaires, M. Thiers se montre habile tacticien, profondément versé dans l'art de peindre les combats et d'informer ses lecteurs du spectacle du mouvement des armées. Le récit des luttes parlementaires occupe naturellement une

grande place; l'auteur passe successivement en revue les premières luttes de la Convention, le procès du roi, le régime du 21 janvier, la période où la Gironde gardait l'influence, les tentatives de la Commune en faveur de l'anarchie, les scènes du 10 mars et du 31 mai, la victoire de la Montagne, le gouvernement du Comité de salut public, la réaction thermidorienne et les longues luttés qui commencent et qui restent de vie et de force à la Convention. Il mêle à ces récits pleins de grandeur l'histoire des autres événements qui marquèrent les années révolutionnaires; il raconte tout à tour les saturnales sacrilèges de l'athéisme et la violation des tombeaux des rois, le formidable insurrection vendémier et le martyre de la reine et de madame Elizabeth; les coupes réglées que retentait Fouquier d'Antoinette et la sinistre influence de Robespierre; il montre à chaque page la guillotine-reine, le bourreau-roi. Eh bien! au milieu de ce récit de tant de désastres et de tant de crimes mêlés à des actes si glorieux, bien que l'auteur paraisse condamner ce qui fut mal, bien qu'il réprouve la violence et le sang, bien qu'il déplore les excès qu'il raconte, il reste de son récit une impression si plus déplorable, et que nous lui reprocherions hardiment: c'est que le lecteur oublie de réserver assez de colère et d'indignation contre les barreaux, et que, sous la plume de M. Thiers, toutes les atrocités qu'il a décrites n'apparaissent que comme les accidents inévitables d'un combat, accidents dont il faut s'être débarrassés, qu'il faut jurer en philosophie, et dont, selon l'auteur, il faut faire complètement abstraction pour se préoccuper de ces résultats obtenus.

A Dieu ne plaise que nous absolvions son œuvre d'un tel semblable, et que nous considérions comme exempt de dangers un livre qui, au demeurant, laisse subsister d'aussi faibles impressions! Nous n'y voyons, au contraire, qu'un regrettable abus de talent.

Les derniers volumes de l'histoire de la Révolution Française sont consacrés au Directoire. Sur ce terrain, l'auteur est à son aise. Il nous fait assister aux essais d'organisation et d'ordre tentés par un pouvoir dénué de moralité et de force, et qui résista à des ennemis dont beaucoup ne sont ni plus grands ni plus justes que lui. C'est dans cette partie impatante de son récit que M. Thiers brille par sa clarté et le tal de son exposition, et qu'il se montre vraiment homme d'Etat. D'un autre côté, il raconte dignement les campagnes d'Allemagne, d'Italie et d'Egypte, et il nous fait admirer le génie de Bonaparte en le montrant sur le théâtre où il pouvait se développer aisément pour éblouir le monde.

Telle est l'analyse de l'histoire de M. Thiers en tant que récit, au seul point de vue de la forme et du cadre. Des œuvres de cette nature ne sauraient être suffisamment appréciées en un seul jour. Dans un prochain article, nous motiverons nos jugements en détails, et nous nous ressourcir les opinions de l'auteur en matière de politique; surtout, nous exposerons la pensée et l'intention du livre, le superbe détail de M. Thiers dans les questions d'hérésie et de foi, et nous montrerons plus explicitement le danger que représente cette importante publication.

FRANCE.

Séances de l'Assemblée.

Un ministère définitif est constitué. Ce matin, le *Mémorial* contient les décrets de no-

mination. Deux des ministres provisoires restent. Cinq anciens membres de divers cabinets rentrent; deux seulement n'ont encore appartenus à aucune combinaison.

Voici la composition du conseil :

Affaires étrangères.	MM. BAROCHIE.
Justice.	LE GUYER.
Intérieur.	LEON FAUCHER.
Guerre.	LE GÉNÉRAL FANDON.
Marine.	DE CHASSELOUP-LAUBAT.
Enseignement.	ACHILLE FOULD.
Instruction publique et cultes.	DE CROISSINLES.
Travaux publics.	MAGNE.
Agriculture et commerce.	BEFFET.

Tel est le résultat des longues et laborieuses négociations qui depuis près d'un mois occupent les hautes régions politiques.

Nous le regrettons profondément. Non pas que nous ne rendions justice aux hommes appelés à prendre la direction du gouvernement. Il en est parmi eux que nous honorons et pour qui nous avons des sentiments de respect et de confiance. Nous voyons notamment avec satisfaction, au point de vue si grave des intérêts de l'Église et de l'enseignement, l'arrivée au ministère d'un magistrat éminent dont le caractère et les sentiments nous offrent les plus précieuses garanties. Mais ce qui nous afflige, c'est la portée et la signification politique de la combinaison en elle-même; c'est surtout quelle est une risqué retour contre des tendances que nous considérons comme une amélioration sensible, comme un heureux progrès des esprits, comme une des chances de salut les meilleures et les plus sûres pour notre pays dans les circonstances critiques où il s'engage de plus en plus.

Il se manifestait, en effet, depuis quelque temps une disposition excellente, un désir sincère de rapprochement entre les diverses fractions du parti de l'ordre. On était résolu, en présence du danger qui devient plus imminent, à oublier des divisions regrettables; on semblait vouloir abdiquer des prétentions hostiles et des rivalités dangereuses. On paraissait convaincu que les destinées sociales tenaient à l'union de tout ce qu'il y a de gens de cœur et de dévouement en France, il fallait renouer un faisceau dont l'étrange cohésion peut seule opposer une barrière suffisante à l'invasion de l'anarchie. Les personnages les plus considérables des partis qui se divisent la majorité faisaient dans ce but de généreux efforts, les conseillers virent sages du Pouvair le conviaient à cette entreprise aussi utile pour lui que pour le pays.

Quelques jours de patience, quelques instants de réflexion eussent et il était possible que le gouvernement et l'Assemblée fussent à l'Europe le spectacle d'un cabinet, respectueux et riant cette majorité qui a conduit, durant toute la première partie de la législature, les affaires de la France avec tant de franchise, de courage et de succès.

Par quelle fatalité fut-il que ce résultat si désirable ait échoué! On raconte bien des versions: on parle d'imprudences commises, de déclarations de journaux données sans mission et acceptées sans contrôle; on va même jusqu'à accuser des menées et des tactiques, très habiles peut-être, mais très-déplorables; d'un autre côté, il y a eu assurément une précipitation trop vive et une résolution trop prompte.

Quoi qu'il en soit, le fait est profondément regrettable. Au lieu d'un ministère fort, assuré de l'appui de toute la majorité, acceptable par elle et digne de sa confiance, on n'en aura qu'un cabinet exclusif et qui ressemble à un défi.

Aussi le sentiment unanime qui l'a accueilli était-il, dès le début, une extrême et signi-

ficative froideur. M. Léon Faucher, qui n'est pas adroit, et qui surtout n'a pas le don d'une parole et d'une attitude conciliantes, à l'quelques phrases dont le sentiment était bon, mais qui n'avaient pas derrière elles l'appui des réalités. Il a demandé le concours de la majorité, il a dit que le cabinet était un ministère nouveau. On est resté de glace à ce discours, même parmi les 286, bien que tous les ministres fussent pris dans leurs rangs.

Il fallait s'arrêter là, attendre les actes, ne pas juger sur le développement de la politique. C'était garder la dignité qui sied à une assemblée souveraine, et plus elle avait lieu d'être froissée, moins elle le devait paraître. Ce n'a pas été l'avis de M. Sainte-Beuve. M. Sainte-Beuve est un esprit aventureux et téméraire dans ses idées les plus téméraires. Il est venu dresser une sorte de réquisitoire contre le nouveau ministère et proposer un ordre du jour de défiance. M. Faucher lui a répondu sans adoucir la situation: un contraire, il semblait réclamer un vote de confiance. Ainsi ont-ils engagé une question de confiance devenue d'une difficulté extrême. Il n'est resté personne pour formuler la vraie pensée de tout le monde; sans rien retrancher, l'Assemblée attend les actes du ministère pour le juger. La majorité, hésitant, pris au dépourvu, n'a pas eu le temps de se concerter. On a mis l'ordre du jour pur et simple aux voix. La Montagne l'a repoussé, le Centre l'a admis, la Droite s'est abstenue. Et le vote a été à une très faible majorité pour le cabinet.

Il n'a lieu ni de s'en plaindre ni de s'en glorifier. Il ne peut se plaindre, parce que ceux qui se sont abstenus ont voulu seulement lui prouver leur attitude expectante sans hostile. Il ne peut se glorifier, parce que ceux qui ont voté pour lui avaient pour la plupart un sentiment identique.

Une longue et vive agitation a succédé à cet incident. Après quoi on a recommencé à discuter sur les mots de piété. Hier, on s'était battu toute la séance à propos d'un amendement inacceptable de M. Saint-Arnaud; aujourd'hui on a aboli les commissionnaires près les monts-de-piété. C'est une bonne et utile mesure.

Nouvelles de Rome.

Une lettre en date du 4 avril nous apprend que la veille Sa Sainteté a donné dans sa chapelle privée le pallium à Mgr. l'Archevêque de New-York et à Mgr. l'Évêque de Marseille. Le premier a lu les paroles du serment que répétait Mgr. de Mazenod. Cette faveur du pallium est accordée à perpétuité aux Evêques de Marseille, à cause de l'antiquité des traditions chrétiennes qui, dans cette ville célèbre, remontent à Saint Lazare, à Sainte-Madeleine et leurs compagnons. C'est à Gaète, pendant l'exil, que Pie IX a concédé ce privilège aux pasteurs de la cité fidèle dont les habitants se préparaient à l'accueillir avec un enthousiasme dont Sa Sainteté a toujours conservé un doux et précieux souvenir.

La ville de Rome et la Société de Jésus viennent de faire une perte qui sera vivement sentie. Un des membres les plus anciens et les plus zélés de la Compagnie, le R. P. Rosaven, est mort le 2 avril, à cinq heures, âgé de plus de quatre-vingt ans. Il en avait passé plus de soixante dans l'ordre où son mérite et ses vertus le firent distinguer au point qu'à la dernière élection au poste si important de général il obtint un assez grand nombre de voix pour faire croire un moment qu'il y serait élevé: les services qu'il avait rendus en cette qualité, il les a rendus comme assistant

LE MONTAGNARD

DEUX REPUBLIQUES.

1793.—1848.

(Première partie, 1793.)

(Suite.)

Jeanne tressaillit, car elle avait aperçu Georges. Mais le regard que le jeune montagnard lui jeta en retirant son chapeau pointu lui montra qu'il était loin de soupçonner que la jeune fille qu'il saluait était au nombre des proscrits de Fontevieille. Alors tout soupçon s'éloigna de son esprit, car ce qu'elle connaissait de Georges était d'un noble cœur.

— Parlez, citoyen président, répondit aussitôt Barrère, voilà une chance de le rencontrer; Fouquier te demandera corps et cris.

Fouquier me... demanda... répéta Gracchus avec frayeur, et sais tu pourquoi?

Pour un renseignement important; et tu sais que le citoyen Fouquier a le faible de ne pas aimer à attendre.

Je le sais... ballotta Gracchus dont le sang commençait à se glacer.

Jeanne, toute tremblante, lui serra fort-

ment le bras, et ses lèvres murmurèrent: Oh! mon Dieu! allez-vous nous abandonner!

Georges s'était rapproché de Mlle de Savernay y aussi posément que lui permettait les nombreuses libations auxquelles il s'était livré:

Il n'y a rien d'effrayant... citoyenne... dit-elle à Jeanne, le citoyen... Gracchus est... assez commode pour son civisme.

— Done, Gracchus, interrompit Barrère, tu viens donc tout de suite; ce bon Fouquier l'attend dans son cabinet.

Ah! tu crois que... au fait... ballotta Gracchus qui ne savait que dire, c'est possible.

Allons! allons! tu sais que le bon Fouquier n'aime pas qu'on le contrevienne. Viens vite!

Comment donc? je... tout de suite... Mais tu le vois... j'ai lu... avec moi... mais... n'écouter... Les jeunes filles se s'éclaircissent si vite. Au fait ça ne fait rien; l'entr'ien ne sera pas long, n'est-ce pas? ballotta Gracchus qui tremblait de tous ses membres. Viens mon enfant, et n'aie pas peur...

Y penses-tu, Gracchus, amener une femme chez Fouquier! Tu sais bien qu'il n'aime pas les femmes; fais une chose bien plus simple, mon ami, Georges va reconduire la citoyenne et nous irons tous deux chez Fouquier.

Oh! non! non! exclama Gracchus!

Citoyen, dit Gracchus, tu n'as donc pas confiance en moi?

Certainement... si... mais tu... comprends...

Mais toi, dis-moi, citoyen président, interrompit Barrère qui s'impatientait; je dirai à

Fouquier quels as mieux aimé faire ta promenade.

Sapristi!... non!... mais ma nièce... je ne peux pas!

Tant pis pour toi, Gracchus... Viens-tu, citoyen Georges?

Citoyenne, accepte mon bras, dit Georges à la jeune fille, et dis surtout au citoyen Gracchus de ne pas plaisanter avec Fouquier, ça peut devenir malade.

Vraiment... dit Jeanne avec effroi, vous... tu crois que quelque danger le menace?

Aucun, je te rassure, mais l'obéissance à la loi.

C'est juste, répondit Jeanne qui tremblait bien fort. Et se penchant à l'oreille de Gracchus elle lui dit tout bas :

Hez! allez!

Mais toi! toi?

Je m'en réjouirai avec le citoyen, reprit la jeune fille en élevant la voix et je n'aurai pas peur.

Allons donc chez Fouquier... dit Gracchus qui jeta un dernier regard à Jeanne. Citoyen, je la confie à ton honneur.

Sois tranquille, fit Georges qui entraînait la jeune fille dans la salle... Et tout en marchant il passait sa main devant ses yeux dont les regards étaient enflammés.

Le souvenir de Fontevieille planait dans la pensée de Jeanne et mêlait une angoisse au front de Georges. Voilà pourquoi elle avait dit à Gracchus: "Je m'en réjouirai avec le citoyen et je n'aurai pas peur."

Qu'il était loin de penser, lui, à ce souve-

uir de généreuse hospitalité qu'il regarderait aujourd'hui comme un crime; qu'il était loin, bien loin, hélas! de ce temps où sa nature avait des élans généreux que son cœur accueillait comme un trésor perdu, où son âme avait de nobles tressaillements. Il avait fini avec des ailes rapides, comme fait l'hirondelle à l'approche de l'hiver. L'esprit révolutionnaire avait tué le cœur de Georges. Il voyait le sang couler maintenant sans s'en épouvanter, et, avec les autres, il disait à la terreur: marche! marche!

Oh! si Jeanne avait su ce qu'était devenu Georges aujourd'hui! elle ne se fût point appuyée ainsi, confiante et crédule à son bras, pesant tout bas au fond de son âme :

Elle a une sœur, il doit protéger les jeunes filles.

Et Georges... Georges au quel Dupuis avait dit en parlant: "Je la confie à ton honneur, cherche dans son cerveau le moyen d'isoler assez cette jeune fille pour lui parler ce langage hideux qu'apprend la débâche! C'est qu'alors on marchait vite à l'école révolutionnaire, et l'on apprenait vite à fouler aux pieds, comme choses mortes et stériles, ce que les siècles passés avaient fait sacré et inviolable!

Citoyenne, dit le jeune montagnard après avoir fait quelques pas, je me déclare dévoué à la vie et à la mort au citoyen Fouquier, car je lui dois de sentir ton bras appuyé sur le mien. Commis-tu Pami Fouquier?

Non, citoyen, mais on dit qu'il est bien méchant.

Ah! bah!... il broie du rouge, c'est son mé-

tier. Oh! il ne marchande pas; je l'aime Fouquier, je l'aime.

Georges cessa pendant un instant ce colloque étrange, que murmurait ses lèvres sans que sa pensée y prit part.

Parfois, à la dérobée, Mlle de Savernay le regardait... Ce n'était plus ce langage hautain, plein de force, de volonté et d'énergie dont elle se rappelait chaque parole, même après bien des mois d'épuisement et de souffrance.

Le jeune montagnard passait à tout instant sa main sur son front, comme pour chasser les fumées épaisses qui obscurcissaient son cerveau.

Tout en parlant, ils marchaient tous deux d'un pas rapide; le jeune montagnard profitait de l'ignorance qu'avait la jeune fille des quartiers de Paris, pour la mener plus près de son logis que de celui de Gracchus.

Jeanne confiante et crédule comme l'est une jeune fille qui ne soupçonne pas le mal ou la trahison, le suivait sans crainte.

Vous êtes bien sûr, dit-elle après un moment de silence que monsieur... que le citoyen Fouquier n'a pas de mauvaise intention contre mon oncle?

Aucun, je te le répète; aucune, citoyenne...

Jeanne, toujours appuyée au bras de Georges, venait d'arriver dans la rue, où il demeurait. Maintenant il s'agissait de faire monter la jeune fille chez lui, sans quelle se doutât de rien. Il avait son plan tracé à l'avance, mais le tout était de l'exécuter.

de France. Sa maladie, qui n'a duré que huit jours et durant laquelle il a très peu souffert, a été la seule de toute une vie entièrement passée dans les fatigues de l'étude et du ministère sacerdotal. Il a conservé jusqu'au dernier moment toute la vigueur de ses facultés intellectuelles; il y a deux mois à peine, qu'à la demande d'un auteur qui lui soumettait un ouvrage de théologie avant de le livrer à la publicité, il rédigea en une vingtaine de pages une réponse si claire et si convaincante, que l'auteur supprima de lui-même son livre. Nul doute que Dieu n'ait attiré immédiatement à lui cette belle âme pour la récompenser enfin de tant de travaux et de vertus; l'Eglise ni la Compagnie n'y perdront, car s'il ne peut plus les assister par ses œuvres, il les aidera par ses prières.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 6 MAI 1851.

PREMIERE PAGE : — Histoire de la révolution française par M. Thiers; critique extraite de la Bibliothèque Catholique de 1851. — France; Séances de l'Assemblée. — Nouvelles de Rome.

Fenilleton : — Le Montagnard ou les Deux Républiques—1793-1848—(Première Partie sur 1793.—(Suite.)

Il paraît que l'on n'est pas sans inquiétude en Angleterre, au sujet de l'Expédition industrielle de Londres. Le langage de la presse témoigne des graves préoccupations de toutes les classes de la société; et les ministres eux-mêmes, dans un banquet que leur a donné le Lord-maire, ont fait allusion à ces appréhensions dans la vue de rassurer les habitants de Londres.

Le Times cite et commente un article du New-York Herald qui annonce qu'une crise est imminente en Angleterre, laquelle, dit-il, "est grosse de semences de discorde, de rébellion et de révolution." Quoiqu'il en soit, le gouvernement concentré dans les environs de Londres des forces imposantes pour être prêt à tout événement.

Le Cardinal Archevêque de Westminster a invité, à Londres, pour le temps de l'exposition, quelques-uns des orateurs chrétiens les plus célèbres du Continent. De vastes salles ont été louées pour réunir autour de leur chaire le plus grand nombre possible d'auditeurs.

Il paraît que la France y sera représentée par le célèbre P. de Ravignan qui a dû ouvrir des conférences au commencement de ce mois.

Les Dames Catholiques d'Angleterre ont présenté une Adresse à la Reine pour la supplier de ne point donner sa sanction au Bill contre les couvents, actuellement devant les Chambres.

Le Correspondant de Londres, du Tablet, rapporte qu'un certain nombre de ministres anglicans, indignés des excès de leur église contre les Catholiques, ont présenté une Adresse au Cardinal Wiseman dans laquelle ils témoignent leur regret de la manière dont il a été traité par les Evêques et les Ministres de l'Eglise d'Angleterre. Le qualificatif de "Votre Eminence" — expriment leur respect pour sa personne et sa dignité; d'Evêque de l'Eglise de Dieu; — et le prie de ne pas croire que les "clameurs d'un grand nombre" expriment "l'opinion de toute l'Eglise Anglicane."

Le Rév. M. Blew, ministre et propriétaire de l'Eglise de St John, Grosvenor, pour avoir signé cette adresse, a été déclaré suspens de ses fonctions pour six mois par l'Evêque Anglican de Rochester, sur la demande de Lord Ashley.

CONVERTIONS. — Miss Scott, abbesse du couvent protestant de Perth, a fait abjuration et a été reçue dans l'Eglise la semaine dernière. Cinq religieux du couvent anglican établi

au parc du Régent, à Londres, sous la direction du Dr Pusey et le patronage de l'Evêque de Londres, viennent d'abjurer l'anglicanisme.

Un correspondant du Freeman's Journal raconte avec un haut intérêt la translation de la ville de Georgetown à celle de Baltimore, des restes de feu le Révérend Samuel Eccleston, Archevêque de Baltimore, et la cérémonie des obsèques dans cette Cité.

Le 24 avril, dès le matin, un grand nombre de citoyens de cette dernière ville se rendirent à Washington par les premiers trains du chemin de fer, dans le but d'honorer la mémoire du prélat défunt en accompagnant le convoi qui allait rapporter à Baltimore sa dépouille mortelle.

Les cloches de Georgetown annoncèrent le décès tant regretté ainsi que les préparatifs de départ du cortège funèbre.

Après les cérémonies religieuses terminées, dit le journal plus haut cité, toutes les salles du Convent se remplirent bientôt de nombreux amis venant payer un dernier tribut à l'homme de Dieu si généralement aimé.

La procession s'organisa alors dans l'ordre suivant, qui indique que le Président et le Cabinet prirent part aux obsèques :

- Les Marchands à cheval.
- John F. Cullen, Dr. Kidwell, George Dyer, S. Massi, et B. J. Semmes.
- Compagnie de la marine.
- Les Etudiants du Collège de Georgetown.
- Les porte-roix et le Clergé, tous avec les vêtements d'église.
- Le Cercueil en ébène porté sur un magnifique corbillard.
- Dix citoyens portaient le poêle.
- Suivaient immédiatement le Très Révérend M. Caskery, Recteur de la Cathédrale de Baltimore, et les Sœurs du Convent.

Les Révérends Pères du Clergé, dans des voitures.
Le personnel de l'Asile des Orphelins de Georgetown.
Les Ecoles Catholiques Romaines, Elèves de Georgetown.
La Société Bienveillante Allemande Catholique Romaine de St. Joseph, avec sa splendide Barrière.
Les Maires de Georgetown et de Washington — Messieurs Addison et Lenox.
Le Président des Etats-Unis.
Les Membres du Cabinet.
Les Ministres Etrangers.
Les Seculiers.

La procession était l'une des plus nombreuses qu'on ait jamais vues à Washington, ainsi que peut en donner une idée ce fait que, toute considérable qu'il fut au départ, le cortège s'augmenta encore de groupes de citoyens aux stations opérées à chacun des débouchés de la Avenue Pensylvanie. Et, tandis qu'il s'avancait, les prêtres chantaient le Miserere.

Au dépôt du chemin de fer, la sublimité des chants impressionna. Le corps ayant été placé, les chars s'éloignèrent.
Le train qui transportait les restes mortels du regretté Prélat, ainsi que la dépouille qui les avait en garde, arrivèrent à 11 heures au dépôt de Pratt str. (Baltimore) d'où le cercueil fut dirigé vers l'extrémité sud de Charles street où était placé le corbillard qui devait le recevoir. A ce moment-là les environs aussi bien que toutes les avenues adjacentes, la rue Charles se prolongeant jusqu'à la Cathédrale, et les terrasses avoisinantes, formaient une scène solennelle et des plus impressionnantes. Il serait bien difficile, à la vérité, d'évaluer exactement les milliers de citoyens qui s'y étaient rassemblés pour être témoins de ses solennités imposantes, et donner une lame à la mémoire du défunt, qui avait été l'objet de l'admiration et du respect le plus profond, et dont les traits d'élevations dans le caractère, les talents et les œuvres d'utilité croissante comme apôtre chrétien distingué, le rendaient cher aux cœurs de la population de cette ville.

Depuis neuf heures du matin jusqu'à l'instant où les restes furent déposés dans la maison Archépiscopale, les tintements solennels de la grosse cloche de la Cathédrale auxquels

s'unissaient ceux des cloches environnantes, ajoutaient à la majesté lugubre de la cérémonie. Plusieurs des boutiques et des comptoirs d'affaires près desquels passait le cortège, avaient été fermés en regard de la circonstance; et durant la matinée entière, tant qu'il a été donné de le voir, il n'y eut pas la plus légère infraction de l'ordre ni de cette conduite convenable par laquelle s'est fait remarquer la portion respectable des habitants de cette ville.

Nous omettons d'autres détails sur cette pompeuse et lugubre cérémonie. A l'énumération qu'il donne des noms des dignitaires et des citoyens de marque qui y assistaient, le Freeman's Journal ajoute :

" Ils étaient suivis des chœurs, et d'autres membres du clergé qui par leur seule apparence, impressionnèrent et excitèrent l'intérêt, tous étant revêtus de leurs robes et vêtements usités, et chantant le "Miserere" et le "De Profundis", requiems sacrées pour le défunt. Nous ne nous rappelons pas avoir vu nulle part un spectacle plus solennel et plus imposant que celui qui se produisit là, ni entendre un pareil chant, auquel tant de belles voix ajoutaient l'effet de leurs accords."

La procession, formant un cordon de deux milles de longueur et mit 40 minutes à défilé."

Samedi, le 26, après de magnifiques obsèques, le corps de l'Archevêque Eccleston fut déposé dans les voûtes de la Cathédrale, à côté de ceux des Archevêques ses prédécesseurs.

LA LISTE CIVILE, SUBVENTION DES FORCES MILITAIRES EN CANADA, ETC.

CORRESPONDANCE DE LORD ELGIN AVEC LE SECRETAIRE DES COLONIES.

(Suite et fin.)

50. — Que les attestations données sur cette matière devant le comité, sont peu substantielles, et ont peu de valeur pour l'objet d'une décision sur les difficultés qu'elle soulève, les témoignages entendus n'ayant pas été transposés. On n'a pas dit devant le Comité quels progrès a pu faire dans les Etats-Unis le système de suppression d'honoraires qui, en bien des cas, est en pratique depuis l'Union, dans la colonie. Aucune investigation n'a eu lieu dans le but de s'assurer jusqu'à quel point la perspective d'emplois plus lucratifs à l'avenir, sous le Gouvernement fédéral, ou même l'espoir d'obtenir les avantages attachés à la fonction de Membre du Congrès, pourraient induire les hommes de talent et de caractère à s'astreindre temporairement dans les différents Etats à l'exécution de devoirs officiels imparfaitement rémunérés. Aucun éclaircissement n'a été donné sur une question encore plus importante, savoir, s'il a été prouvé par l'expérience que les salaires extrêmement bas coopèrent à l'intégrité des employés officiels ou aux exigences de l'économie publique. — Lord Grey observe que le seul moyen qu'il sache de prévenir toute polémique future sur cette question dans la province, est de rétribuer le Gouverneur-Général, non à même la cause provinciale, mais à même le trésor anglais. Le Gouvernement de Sa Majesté croit aussi que la demande d'une révision de la liste civile par le parlement canadien, est une circonstance favorable pour la suggestion de ce projet. Mais ce changement ne peut être proposé que comme partie d'une mesure générale embrassant les relations fiscales du Canada et de sa métropole.

60. — Il est véritablement difficile de comparer les dépenses des Gouvernements de communautés régies par des systèmes différents à un si haut degré, et ce parallèle, pour atteindre à des résultats bons et utiles, devrait être établi dans un esprit candide et philosophique. Prétendre que le gouvernement particulier des Etats rend aux peuples qu'ils régissent les mêmes services que rend un peuple du Canada le gouvernement colonial, sans rechercher si tel est véritablement le cas, est évidemment un mode très-expéditif et peu satisfaisant de décider la question, et un examen même hâtif des faits suffit pour en faire voir la fausseté. Il est aisé d'apercevoir tout d'abord que notre système de Gouvernement Colonial, comme il fonctionne ici, confère

aux colons un contrôle plus étendu sur leurs propres affaires, et impose en conséquence à ce gouvernement des devoirs administratifs beaucoup plus amples et plus compliqués que n'en délègue la constitution des Etats-Unis à chacun des membres de la confédération en sa qualité individuelle. En preuve il suffit de citer les fonctions multipliées en rapport avec l'imposition et le prélèvement des droits de douanes, les règlements des postes de l'intérieur, l'administration et la vente d'étendues considérables de terres incultes, qui sont à la charge du gouvernement Colonial, mais dont les gouvernements particuliers de l'Union sont exempts de par l'autorité fédérale. On peut ajouter à cette énumération certains offices du département criminel étrangers aux attributions des gouvernements d'Etat. Un exemple remarquable de ce mode d'opérer du système américain en matière criminelle s'est produit récemment, dans une occasion où les autorités de l'Etat de New-York ont refusé d'agir pour mettre à exécution les dispositions du traité concernant l'extradition, entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis, en alléguant que c'était aux fonctionnaires du Gouvernement fédéral seul qu'il appartenait de le faire.

Les avantages afférents au Canada du système de se gouverner lui-même exigent qu'il s'impose des responsabilités correspondantes, et le temps est venu pour lui de participer, dans une proportion plus considérable que par le passé, aux dépenses encourues sous ce rapport pour son propre avantage. Parmi ces dépenses, celle qui est de beaucoup la plus considérable à la charge de l'Angleterre est celle que nécessite la garde militaire de la province. Considérant le Canada comme une partie très-importante et très-précieuse de l'Empire, et pensant que le maintien de la connexion entre cette colonie et sa métropole, est du plus grand avantage à chacune d'elles, le gouvernement de sa Majesté est loin de vouloir que les forces militaires ne servent pas à la protection de cette partie de ses domaines. Cependant, en égard aux progrès rapides que fait le Canada en richesse et en population, et à la prospérité dont il jouit présentement, c'est la conviction du gouvernement de sa Majesté que l'on doit au peuple de la métropole de le décharger d'une majeure partie de la contribution qu'il a jusqu'à présent fournie pour la protection d'une colonie capable maintenant de faire beaucoup pour se protéger elle-même. — Ce genre de contribution (observe à ce sujet Lord Grey) n'est pas nouveau; avant la Révolution Américaine, les colonies anglaises qui forment aujourd'hui les Etats-Unis, et ainsi que les colonies occidentales, subvenaient aux frais des garnisons qui les protégeaient.

70. — Ici Lord Elgin rappelle que les institutions des Etats-Unis et leur fonctionnement pratique ne sont pas les mêmes qu'en ce pays, et il en conclut que pour parvenir à une appréciation juste des dépenses relatives du gouvernement dans la Colonie et dans les Etats voisins, il faudrait quelque chose de plus qu'un état des frais comparatifs de départements qui n'ont ensemble de commun que le nom. Lord Grey remarque à cette occasion : — N'eût été quelques circonstances liées avec la situation générale et commerciale du Canada, le Gouvernement de Sa Majesté aurait jugé à propos d'y introduire le changement en question relatif à sa position militaire, et de faire participer plus tôt ce pays aux mesures qu'il a précédemment adoptées à l'égard de l'Australie.

Le Gouverneur-Général fait ensuite voir de quels rapprochements fallacieux on se sert pour établir entre le Canada et l'Etat de New-York, par exemple, un parallèle tout au désavantage de la colonie, en prenant pour base des chiffres différentiels sans monter à la source qui produit les différences relatives. Le Secrétaire des colonies dit à ce sujet que la liberté de navigation, l'ouverture des Canaux communiqant avec le St. Laurent, les quels ont été construits à l'aide d'un emprunt obtenu par le crédit du gouvernement anglais ont donné au commerce une grande impulsion et procuré une augmentation du revenu des douanes : "ce qui est un indice de retour à la prospérité. Cette circonstance est des plus fa-

vorables pour établir les relations fiscales de la métropole avec la colonie sur un pied équitable et permanent.

Afin de résumer en peu de mots le reste du contenu de la dépêche de Lord Grey, nous nous bornons à ce qui suit en l'empruntant au *Canadian* :

"..... Les troupes anglaises seront retirées du pays, excepté ce qui sera nécessaire pour garder les places fortes de Québec et de Kingston. Si le gouvernement provincial désire que d'autres postes soient occupés militairement pour la sûreté intérieure, l'Angleterre fournira volontiers les troupes, mais il faudra qu'elles soient entretenues aux frais de la province. Quant au matériel de guerre existant et aux casernes et autres édifices militaires, ils seront cédés au gouvernement provincial, s'il le veut, à la condition de les entretenir. Il en sera de même des canaux militaires de l'Ottawa, dont la construction a coûté à l'Angleterre un million et demi de livres sterling.

Mais il ne faut pas supposer un instant, dit lord Grey, que ces mesures aient été conçues dans l'idée que la connexion entre la métropole et la colonie puisse être dissoute sans qu'il en résulte un grand désavantage à l'une et à l'autre, ou qu'il y ait aucune probabilité de sa dissolution. Au contraire, ces mesures sont regardées comme sans danger, parce que le gouvernement constitutionnel leurrement établi dans la province sous l'autorité de la couronne britannique, on ne peut bien lui laisser une part de la charge de maintenir et de défendre un ordre de choses dont il retire tant de bénéfice, et c'est dans l'espoir et la confiance que le Canada continuera longtemps d'être un membre important de l'Empire britannique que le gouvernement de Sa Majesté en est venu à ces déterminations.

On voit par les derniers journaux que la question des dépenses coloniales, auxquelles ces dépêches ont rapport, a été soumise à la Chambre des Communes le 10 avril par sir William Molesworth, dans une série de résolutions tendantes à décharger l'Angleterre, aussi promptement que possible, des dépenses civiles et militaires ayant rapport aux colonies, à l'exception toutefois des stations militaires et des colonies pénales, en accordant aux habitants des autres colonies de plus amples pouvoirs pour s'administrer eux-mêmes, et en les affranchissant de cette intervention du gouvernement impérial dans leurs affaires, qui est insupportable de leur occupation militaire actuelle. Après une discussion à laquelle M. Hawes et Lord John Russell ont pris part en opposition à sir William Molesworth, le débat a été ajourné au 15 avril. Lord John Russell, en terminant son discours, a exprimé les mêmes sentiments que Lord Grey dans la dépêche dont nous venons de citer la conclusion. Le premier ministre a dit qu'il était parfaitement d'accord d'obtenir toutes les économies praticables, mais que cela n'était pas du tout la même chose que de décider que l'Empire devait être dissous."

Etude du droit.

M. Maximilien Bibaud préluà jéudi soir au Cours de Droit précédé d'un banquet, par une lecture introducive compréhant un préambule et un chapitre ou coup-d'œil sur le droit romain dans lequel furent indiquées les origines de ce droit et, surtout, la législation barbare de Rome républicaine. Après avoir parlé de l'Allemagne et des travaux des juristes de cette contrée sur la législation romaine, le jeune professeur se livra à des appréciations dont suit un extrait :

" Je disais que, pour bien connaître un peuple, il faut lire sa législation, et cela bien ex consulto, car à plus forte raison faut-il la bien connaître pour en faire l'histoire. C'est sans doute ce qu'ont fait les savaus d'Outre-Rhin, qui ont écrit sur le droit romain une quantité d'ouvrages. N'y a-t-il qu'eux qui l'aient fait? Cette question est posée à Paris même par les collaborateurs de la Revue de Législation, leurs admirateurs.

" Si le candidat, dit l'un d'eux, parlant de ceux qui concourent pour les chaires d'histoire du droit, ne connaît que les publications

Il s'arrêta tout-à-coup, regardant autour de lui avec une sorte d'étonnement simulé : — Ah ça ! dit-il, où diable sommes-nous ? — Nous avons déjà bien fait du chemin, dit Jeanne; nous ne devons pas être loin de la rue de l'Ourisie. — C'est que nous n'y sommes pas du tout, au contraire. — Comment !... pas du tout ?... Vous connaissez bien les rues de Paris, dépendant ? — Fort mal, au contraire, je dois vous l'avouer avec franchise, chère citoyenne. — Mais alors... Comment faire ? reprit Jeanne qui commençait à avoir peur. Et elle se mit à regarder de tous côtés pour chercher à s'orienter; mais il faisait nuit noire, et les lanternes, celles allumées surtout, étaient devenues fort rares dans la ville républicaine. — Mon Dieu! mon Dieu !... Comme c'est malheureux ce qui nous arrive... murmura la pauvre fille qui l'inquiétude gagnait de plus en plus... Nous sommes bien loin, peut-être... Si nous demandions notre chemin ? — D'abord, dit Georges, qui poursuivait son idée, il ne passe personne... Et lui aussi se mit à regarder, mais avec une attention parfaitement simulée : — Ma foi, dit-il, après une pause, je me reconnais; fort heureusement, voilà un moyen tout trouvé de nous tirer d'embarras. — Lequel ?... lequel ?... — Es-tu donc bien pressée de me quitter ?... Oh !... non... balbutia Jeanne en tremblant. — Tu vois cette petite lumière là haut, nous allons y monter.

Y monter ?... pourquoi faire, mon Dieu ? Parce que là demeure un digne citoyen de mes amis, et ce qui va te faire sourire un peu, citoyenne, des cheveux blancs, tête vénérable. — Ah ! c'est un vieillard, interrompit la pauvre jeune fille un peu moins tremblante. — Je lui demanderai donc nous accompagner chez le citoyen Gracchus, puisque ni toi ni moi n'avons l'air de savoir notre chemin, dit Georges en ricanant entre ses dents... — Certainement, Georges avait été fort adroit en introduisant dans la fable qu'il imaginait les cheveux blancs d'un vieillard; ce qui prouvait que son cœur se dépravait passablement. — La pensée de n'être plus complètement seule avec le jeune montagnard et d'avoir pour guide un homme vénérable, avait rassuré la jeune fille. Sa pensée était si loin de soupçonner la vérité !... — Mais s'il n'était pas chez lui ?... dit-elle cependant. — Il y est, j'en suis certain, je vois de la lumière à sa fenêtre... Et, sans laisser à la jeune fille le temps de la réflexion, Georges avait repris son bras et avait frappé à la porte. — Rien dans le cœur de Jeanne ne lui disait : N'entre pas. Elle avait son innocence comme une auréole sur le front, et un bandeau sur les yeux. — Rassurez-vous, lecteurs, cette innocence ne souffrit pas la plus légère atteinte... — Georges prit chez le citoyen-pâtier une

petite lampe horriblement sale, et monta rapidement l'escalier. — Arrivé à la porte de son logement, il entra le premier, Jeanne après lui. — A peine eut-elle fait un pas dans la chambre, qu'il poussa la porte rapidement et y mit un verrou intérieur qui s'y trouvait. — Au bruit qu'il fit, Jeanne se retourna. Ses yeux rencontrèrent ceux du jeune homme, et elle devint tout-à-coup pâle et tremblante. — Georges s'appuya contre la porte et la regarda. — La jeune fille était sans voix, sans mouvement. — Epouvantable abîme des passions humaines ! Voilà Georges imitant ce qu'avait fait Cassius quelques mois auparavant... Voilà Georges qui, par un honneur mensonge, avait attiré cette jeune fille loin de toute protection, loin de tout secours, et qui était prêt à commettre l'action la plus odieuse qui puisse jamais souiller la vie d'un homme, sans que la conscience révoltée lui cria comme il avait crié à Cassius : " Tu es un infâme !..." — Son cœur avait perdu toute pureté ! La débauche et la négation de Dieu s'y étaient assises en souveraines et en avaient chassés les instincts généreux. Et cependant les sentiments de la loyauté et de l'honneur venaient encore en lui, comme les deux derniers débris de la conscience humaine, mais étouffés, éteints, méconnus, sans force et sans voix... — Monsieur !... dit enfin Mlle Saumery d'une voix faible, vous m'avez trompé !... — Je crois que oui, fit Georges.

Et moi ? — C'est moi. — Cette demeure ? — C'est la mienne. — La vôtre !... la vôtre !... s'écria Jeanne, et un cri d'honneur s'échappa de la poitrine de la jeune fille, aux paroles séduisantes qui lui révélerent l'incroyable infamie de Georges... Il y avait dans sa voix, sur son visage, une telle expression d'âme révoltée et d'écrasants mépris, que le jeune montagnard s'arrêta... — Savez-vous que ce que vous avez fait, lui dit-elle, est une odieuse lâcheté !... Ça j'ai été confiée à votre honneur ! — C'est bien digne et bien noble, n'est-ce pas, de mentir ainsi à une pauvre fille pour l'entraîner dans un guet-à-pens, et là... de l'insulter parce qu'elle est une femme et qu'elle est sans défense. — Ah !... dit Georges qui recula d'un pas. — Ouvrez !... ouvrez cette porte, reprit la jeune fille. — Georges tint un instant ses deux mains devant ses yeux. Il regardait en lui. Mais, lorsqu'il releva la tête, ses prunelles flamboyaient; par un mouvement aussi prompt que la pensée, il saisit une des mains de la jeune fille. — Oh ! mon père !... oh mon frère !... s'écria Jeanne avec un accent terrible de désespoir, en se débattant. — Georges avait le visage enflammé, les yeux hagards. Ce qui se passa en lui, Dieu seul peut le savoir, mais il ouvrit la main, laissant ainsi s'échapper le bras de Jeanne, et répéta d'une voix sourde :

Mon père !... mon frère !... elle aussi !... elle qui s'est jetée dans mes bras, pâle et brisée. Elle qui est morte tuée par le déshonneur !... elle a crié : mon père !... mon frère !... moi ! j'ai tué Cassius ! et aujourd'hui !... oh ! ce que je fais est bien lâche !... bien lâche !... — Jeanne éperdue, sans voix, était immobile. Tout son corps tremblait comme une pauvre fleur que secoue un vent d'orage. Ses yeux suivaient avec effroi le regard de Georges qui s'était soudainement abaissé, et elle entendait, sans les comprendre, les mots entrecoupés que murmuraient ses lèvres. — Le jeune montagnard avait courbé la tête. Appuyé d'une main à une chaise, il fléchissait presque les genoux. On eût dit qu'il n'osait pas lever les yeux sur la jeune fille qu'il avait ainsi entraînée. — Tout n'était donc pas mort en lui ? — Oh quelle longue et éternelle agonie que celle de ce cœur ! et combien il lutait avant de succomber. — De la main il montra la porte à la jeune fille en conservant toujours sa tête penchée sur sa poitrine. — Tu es libre, citoyenne, lui dit-il d'une voix basse et lente, tu peux partir. — Jeanne n'avait pas fait un mouvement. — Je te le répète, reprit-il, tu es libre, va-t'en, citoyenne, va-t'en... Puis tout à coup d'un mouvement brusque, rapide comme l'éclair qui baverse la pensée, il s'élança vers la porte, tira le verrou et cria d'une voix retentissante :

Seçvôla !... Seçvôla !...

françaises, on peut croire qu'il ne sera pas un...
contraint de la science, car ces publications sont...
loin d'embrasser la plus grande partie de l'histoire...

Si j'ose me prononcer de quelque manière...
sur la question soulevée et résolue même en...
un sens par la Revue de Législation, quelque...

Les élections des deux sections de Montréal...
et de Québec du Bureau du Bas-Canada...
ont eu lieu le premier Mai; en voici le résultat:

Scévola était le nom du portier. Il monta...
à la hâte. C'était un patriote d'une cinquantaine...
d'années, qui tenait un dépôt de bonnets...

Pour Montréal:
T. Peltier, Sec. Bâtonnier, récu.
H. Griffin, Sec. Syndic, récu.
J. A. Berthelot, Sec. Trésorier.
P. A. Lafrenaye, Sec. Secrétaire.
M. M. Buchanan, C. R., C. S. Chériar.
R. Day, G. E. Cartier, C. S. Monk, Stuart, T.
J. J. Loranger, et A. A. Dorion, composent
le conseil.

Le Dr Cramp, après avoir travaillé cinq années...
à la rédaction du Palat, vient de se désister...
de cette tâche pour en accepter une autre...

La froide température des derniers jours a...
paralysé le commencement de végétation qui...
s'était manifesté à la suite de quelques pluies...

De 60 à 70 prêtres de la campagne se sont...
réunis, ce matin, à NN. SS. les Evêques et...
au clergé de la Ville, pour faire solennellement...

Le Rév. P. Dufour, de l'Institution des...
Frères de St Joseph, établie à St Laurent, près...
de Montréal, et M. P. Albé Lagorce, instituteur...

Mgr. l'Evêque de Montréal et Mgr. le...
Coadjuteur se proposent de s'embarquer demain...
soir pour Québec.

Nous attirons l'attention de Messieurs...
les Commissaires d'écoles sur l'annonce de M.
J. E. Labonté, instituteur, qui se trouve dans...

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon, le 5 Avril 1851.

Monsieur le Rédacteur,
Il y a quelques douze heures, le télégraphe...

Oni, Monsieur, après les plus longs et les...
plus laborieux travaux, un nouveau ministère...

Nous avons vu sortir de cette souricière...
miraculeuse qu'on appelle l'Élysée, le gros papa...

On dit que dans son enthousiasme et sa...
précipitation, il en a perdu sa perruque. Pauvre...

M. De Crouseilles, nouveau ministre des...
cultes et de l'instruction publique, aurait grande...
envie de s'en retourner. Il prévoit la déroute...

Baroche. Le jour même de sa nomination,
étant dans un salon, il dit à plusieurs personnes...
qui le félicitaient de sa nouvelle dignité:
"Vous ne savez pas combien un portefeuille...

Déjà la nuit a plongé tous les mortels...
parisien dans les douceurs du sommeil; les...
magasins sont fermés, et le garde national en...

Un instant immobile dans l'attitude de...
la méditation, le ministre franchit tout à coup...
l'espace qui le sépare de la cheminée et, montant...

Vous écoutez encore quelques instants et...
vous comprenez tout. Le fauteuil est la tribune...

Que dira l'assemblée quand elle entendra...
un si fameux champion! O redoutable Baroche,
en attendant que les heures du combat aient...

Si une grande partie des habitants de...
notre cité donne l'exemple des plus belles vertus,
ceux qui n'étaient que froids recueillis avec...

Si vous restez longtemps ministre,
de mauvais jours auront, et certes vous n'aurez...
jamais trop d'énergie pour défendre l'ordre...

Quoique plus d'une année nous séparons...
encore du jour on la machine gouvernementale...
bâclée en 1848, doit tomber, la fabrique s'arrête...

La révolution définitive qui plane sur nous...
comme un glaive menaçant et qui n'est suspendue...
jusqu'à un moment donné que par la

même dans son développement intellectuel. Mais
j'ai le cœur grandement déchiré par les souffrances...
de mes amis; je suis contristé par tant de maux...

La république n'existe même pas pour les...
républicains; ils sont fâchés de se voir évincés...
partout; de là leur rage et leurs cris de mort...

Cependant, en attendant un avenir redouté; en...
attendant peut-être les bienfaits du culte de la...
raison, les populations catholiques de la France...

Si vous restez longtemps ministre,
de mauvais jours auront, et certes vous n'aurez...
jamais trop d'énergie pour défendre l'ordre...

Si une grande partie des habitants de...
notre cité donne l'exemple des plus belles vertus,
ceux qui n'étaient que froids recueillis avec...

Si vous restez longtemps ministre,
de mauvais jours auront, et certes vous n'aurez...
jamais trop d'énergie pour défendre l'ordre...

La révolution définitive qui plane sur nous...
comme un glaive menaçant et qui n'est suspendue...
jusqu'à un moment donné que par la

volonté de Dieu, nous trouvera chacun à notre...
cœur bien tranché et sans arrière-pensée.
Plus la vérité se fait plus nous voyons que la...

Nous sommes au mardi de la semaine sainte;
le soleil luit radieux sur un beau ciel d'azur;
les arbres sont ornés de fleurs, de feuilles...

La situation de l'Angleterre se dessine...
d'une manière frappante dans le bill contre les...
évêques catholiques. Le protestantisme s'est levé...

Le brave Piémont marche à pas de géant.
Il fait cent lieues à l'heure. Dans quelques...
jours tous les heureux mortels de ce pays auront...

Puisse-je vous, Monsieur, ne jamais connaître...
d'aussi grands hommes. Vous pourriez avoir à vous en repentir.

ANNONCES.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES.
Le Soussigné offre ses services d'instituteur d'ÉCOLE...
LE-MODELE pour le PREMIER de Juillet prochain...

AVIS AUX MESSIEURS DU CLERGE.
Les Soussignés prennent la liberté de prévenir Messieurs...
les Curés et le Clergé en général qu'ils attendent...

AUX ENTREPRENEURS.
Les Syndics pour la construction d'une Église et d'un...
Presbytère en pierre dans la nouvelle paroisse de St-Alexandre...

Marché Bonsecours.

Vendredi, 25 avril, 1851.

PRIX DES DENRÉES.

Table listing prices for various commodities like flour (Farines), grains (Grains), and oil (Huiles).

Table listing prices for poultry (Volailles et Gibiers) including chickens and ducks.

Table listing prices for various meats (Viandes) like beef, mutton, and lamb.

Table listing prices for dairy products (Produits de la laiterie) such as butter and cheese.

Table listing prices for vegetables (Légumes) like potatoes and beans.

Table listing prices for various oils and fats (Divers).

Table listing prices for bread (Prix du Pain) including white and brown bread.

Table listing prices for fruits (Fruits) like oranges and apples.

DEPARTS DE LIVERPOOL

Stemmers Anglais de la Malle Royale

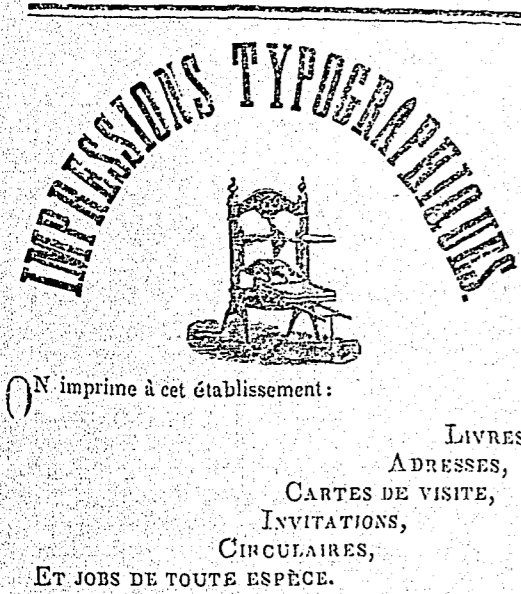
TELS QUE FIXÉS PAR L'AMIRAUTÉ, POUR 1851.

Les steamers qui font le service entre Liverpool et New-York...

Table listing ship departure schedules with columns for destination, date, and agent.

Durant l'hiver, le service des mailles se fera chaque semaine comme en été...

ON imprime à cet établissement: Livres, Adresses, Cartes de visite, Invitations, Circulaires, Et jobs de toute espèce.



P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique... X. D'EROME, Horloger, à 3 portes de l'évêché.

AVIS AUX ABONNÉS

L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE LA NEUVÈME.

La maladie du propriétaire de l'Album a causé du retard dans la publication...

LIBRAIRIE ET MUSIQUE

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Formulaire de prières, Ange Conducteur, Paroissien Romain, etc.

MOIS DE MARIE

NOUVELLE édition, augmentée des PRÉLÈVES DE LA MESSÉ, VÉPRES DES DIMANCHES, etc.

ATTENTION!!!

VRAI VIN FRANÇAIS SANS MELANGE.

M. HERVÉON & Cie., sollicités par des membres de leur famille...

À VENDRE ou ÉCHANGER, UN TERRAIN

sis et situé au quartier St. Louis de la cité de Montréal, près de l'Évêché...

ATTENTION!

AVENUE, NEUVAINÉ

A l'Évêché, à la Prévidente et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville.

DE LA MARIAGE

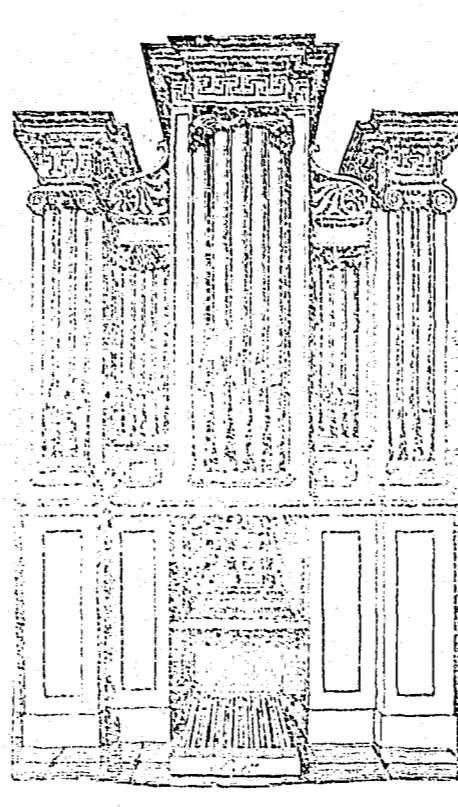
De Notre-Seigneur Jésus-Christ

PRIX: 2s. 6d. LA DOUZAINE.

MANUEL DES SOCIÉTÉS DE TEMPERANCE

DÉDIÉ À LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE REV. M. C. CHINQUI, P. TR.

Le Soussigné à l'honneur d'informer MM. les Curés, Marchands et instituteurs...



Au Clergé.

Le Soussigné met en disposition un très-bon ORGUE, en accord et dans un état parfait.

BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation...

LE GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

UNE SÉRIE DE REPONSES AUX QUESTIONS INSÉRÉES DANS LA CIRCLAIRE DU SUPERINTENDANT DE L'ÉDUCATION, ETC.

CET ouvrage est maintenant terminé et offert en vient chez tous les Libraires et à la Librairie du Soussigné.

LES SOURDS-MUETS.

L'ÉCOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur le Côteau St. Louis, auprès de la Montagne de Montréal s'ouvrira le 16 Septembre.

SOURCES DE PROVIDENCE.

M. ST. GERMAIN qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence...

COMPAGNIE D'ASSURANCE

VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT. JOHN YOUNG, Sec. Vice-Président.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général.

Québec.—Agent.—H. W. WELCH, Sec. Vice-Président.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA. Montréal.—M. CHARRON, Sec. Vice-Président.

La COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction...

Table showing insurance rates for different ages (Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit).

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table showing annual premiums for a £100 life policy across various ages.

On trouvera, en les comptant, que les taxes ci-dessus d'assurance par la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau...

LE GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assurance meure avant d'atteindre un âge spécifié...

HECTOR L. LANGEVIN.

AVOCAT.

ATTENTION!!!

LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTÉS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE.

Le même qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSISERAYE.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

M. R. C. H. arrivé depuis peu de jours de San-Francisco (California) désire trouver une place d'INSTITUTEUR...

BAUME DU DR. WISTAR.

Tiré du Démocrate (Saco) 22 Juin 1847.

Il y a quelques jours, M. Elijah Witham de Sanford, se trouvant à notre office, nous pria de publier son témoignage...

COLLEGE JOLIETTE.

ÉTUDES de cet établissement, se divisent en cinq années, disposées ainsi qu'il suit: 1ère Année.—Éléments des deux langues (Anglais et Français)...

Après avoir suivi ce cours, les élèves pourront recevoir des leçons de latin, s'ils le désirent.

CONDITIONS PAR AN.

Enseignement et logement. . . £3 0 0 Musique { Piano. £3 0 0 Les autres instruments £1 10 0

L. P. BOIVIN.

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.

Avertissement de nouveaux services pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local...

CONDITIONS:

On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription...

TAUX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1re insertion, . . . £0 2 6 Chaque insertion subséquente, . . . 0 0 7

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire Trois-Rivières, Val. Guillot, Gér., N. P. Québec, L. Gil, Ptre., V. Ste. Anne, M. F. Pilote, Ptre. Direct.

JOSEPH LAROCQUE, PRINTEUR.

Rédacteur-en-Chief (Évêché de Montréal)

IMPRIMERIE DE JOSÉPH RIVET.

Coin des rues Mignonne et St. Denis.